

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX ET D'ASSAINISSEMENT DU VERCORS
LA CHAPELLE EN VERCORS / SAINT AGNAN EN VERCORS
45 RUE DES ÉCOLES – 26420 SAINT AGNAN EN VERCORS

COMPTE RENDU DU COMITÉ SYNDICAL
SÉANCE DU 16 MARS 2021

Le **seize mars deux mil vingt et un**, à 20h00, le Comité Syndical s'est réuni en session **ordinaire**, à la salle du conseil de La Chapelle en Vercors, sous la Présidence de Monsieur **Yves PESENTI**, Président.

Nombre de conseillers en exercice : 8

Étaient présents : Messieurs Yves PESENTI, Cyril BRUN, Alexandre BONNIER, Frédéric ALLIER, Michaël AUDEMARD.

Absents : Madame Géraldine ROYANNAIS et Monsieur Laurent LEONOFF.

Absents excusés : Monsieur Pascal BRUNET.

Pouvoirs : Monsieur Pascal BRUNET à Monsieur Yves PESENTI.

Secrétaire de séance : Monsieur Frédéric ALLIER.

Assistait également à la réunion : Monsieur Gilles COUILLER Receveur Syndical.

Ordre du jour :

Désignation du secrétaire de séance : Monsieur Frédéric ALLIER.

- Approbation du procès verbal du 16-02-2021.
- Approbation des comptes de gestion 2020 : Budgets Eau et Assainissement.
- Approbation des comptes administratifs : Budgets Eau et Assainissement.
- Affectation du résultat de fonctionnement exercice 2020 : Budgets Eau et Assainissement
- Vote du budget primitif 2021 : Budgets Eau et Assainissement
- Questions diverses.

1 - Approbation du procès verbal du 16-02-2021 : approuvé à l'unanimité.

2 - Délibération n° 2021-14 « Approbation du Compte de Gestion 2020 budget EAU » : approuvé à l'unanimité.

Sous la présidence de Monsieur Le Président, le Comité Syndical examine le compte de gestion dressé par Monsieur Le Receveur Syndical, du budget eau 2020, qui s'établit ainsi :

<u>Fonctionnement :</u>		<u>Investissement :</u>	
Dépenses	154 841,65 €	Dépenses	209 043,66 €
Recettes	157 196,28 €	Recettes	296 862,83 €
Solde d'exécution	2 354,63 €	Solde d'exécution	87 819,17 €

Résultat de clôture de l'exercice 2020 (réalisation 2020 + report 2019) :

Fonctionnement	62 498,57 €
Investissement	103 100,27 €

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **DÉCLARE** que le Compte de Gestion 2020 budget EAU, dressé par Monsieur le Receveur Syndical, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

3 - Délibération n° 2021-15 « Approbation du Compte de Gestion 2020 budget ASSAINISSEMENT » : approuvé à l'unanimité.

Sous la présidence de Monsieur Le Président, le Comité Syndical examine le compte de gestion dressé par Monsieur Le Receveur Syndical, du budget assainissement 2020, qui s'établit ainsi :

Fonctionnement :		Investissement :	
Dépenses	193 462,40 €	Dépenses	156 850,64 €
Recettes	206 974,96 €	Recettes	135 955,04 €
Solde d'exécution	13 332,56 €	Solde d'exécution	-20 895,60 €

Résultat de clôture de l'exercice 2020 (réalisation 2020 + report 2019):

Fonctionnement	37 547,10 €
Investissement	137 393,91 €

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

➤ **DÉCLARE** que le compte de Gestion 2020 du budget assainissement, dressé par Monsieur le Receveur Syndical, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

4 - Délibération n°2021-16 « Approbation du Compte Administratif 2020 budget EAU » : approuvé à l'unanimité.

Sous la présidence de Monsieur Le Président, le Comité Syndical examine le compte administratif 2020 du budget eau qui s'établit ainsi :

Fonctionnement :		Investissement :	
Dépenses	154 841,65 €	Dépenses	209 043,66 €
Recettes	157 196,28 €	Recettes	296 862,83 €
Solde d'exécution	2 354,63 €	Solde d'exécution	87 819,17 €

Résultat de clôture de l'exercice 2020 (réalisation 2020 + report 2019):

Fonctionnement	62 498,57 €
Investissement	103 100,27 €

Restes à réaliser d'investissement à reporter :

Recettes	580 438,00 €
Dépenses	665 443,00 €

Hors de la présence de Monsieur Yves PESENTI, Président,

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

➤ **DÉCLARE** que le Compte Administratif 2020 du budget eau, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

5 - Délibération n° 2021-17 « Approbation du Compte Administratif 2020 budget ASSAINISSEMENT » : approuvé à l'unanimité.

Sous la présidence de Monsieur Le Président, le Comité Syndical examine le compte administratif 2020 du budget assainissement qui s'établit ainsi :

Fonctionnement :		Investissement :	
Dépenses	193 462,40 €	Dépenses	156 850,64 €
Recettes	206 974,96 €	Recettes	135 955,04 €
Solde d'exécution	13 332,56 €	Solde d'exécution	-20 895,60 €

Résultat de clôture de l'exercice 2020 (réalisation 2020 + report 2019):

Fonctionnement	37 547,10 €
Investissement	137 393,91 €

Restes à réaliser d'investissement à reporter :

Recettes	0 €
Dépenses	1 830,00 €

Hors de la présence de Monsieur Yves PESENTI, Président,

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

➤ **DÉCLARE** que le Compte Administratif 2020 du budget assainissement, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

6 - Délibération n° 2021-18 « Affectation du résultat de fonctionnement 2020 budget EAU » :
approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Président expose au Comité Syndical que le résultat positif du service de l'Eau pour l'exercice 2020 s'élève à **62 498,57 €** en fonctionnement. Cette somme est conforme aux écritures du Receveur Syndical. Il convient de procéder à l'affectation de cet excédent.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

➤ **DÉCIDE** d'affecter l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2020 comme suit :

Report en exploitation R 002 sur budget 2020 : **62 498,57 €**

7 - Délibération n° 2021-19 « Affectation du résultat de fonctionnement 2020 budget ASSAINISSEMENT » :
approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Président expose au Comité Syndical que le résultat positif du service de l'Assainissement pour l'exercice 2020 s'élève à **37 547,10 €** en fonctionnement. Cette somme est conforme aux écritures du Receveur Syndical. Il convient de procéder à l'affectation de cet excédent.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

➤ **DÉCIDE** d'affecter l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2020 comme suit :

Report en exploitation R 002 sur budget 2020 : **37 547,10 €**

8 - Délibération n° 2021-20 « Vote du budget primitif service EAU » : approuvé à l'unanimité.

Sous la présidence de Monsieur Le Président, le Comité Syndical examine le budget primitif 2021 qui s'établit ainsi :

Fonctionnement :		Investissement :	
Dépenses	221 000,00 €	Dépenses	971 750,00 €
Recettes	221 000,00 €	Recettes	971 750,00 €

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

➤ **APPROUVE** le budget primitif 2021 du Syndicat « service eau »

9 - Délibération n° 2021-21 « Vote du budget primitif service ASSAINISSEMENT » : approuvé à l'unanimité.

Sous la présidence de Monsieur Le Président, le Comité Syndical examine le budget primitif 2021 qui s'établit ainsi :

Fonctionnement :		Investissement :	
Dépenses	235 200,00 €	Dépenses	435 140,00 €
Recettes	235 200,00 €	Recettes	435 140,00 €

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

➤ **APPROUVE** le budget primitif 2021 du Syndicat « service assainissement ».

10 - Questions diverses :

- Le technicien du syndicat a signalé l'arrivage, environ deux fois par mois, d'une matière orangée avec une forte odeur d'alcool, qui perturbe le bon fonctionnement de la station d'épuration de La Chapelle en Vercors. Dans un premier temps Le Président propose de prendre rendez-vous avec la Brasserie du Slalom, afin de comprendre si ce dysfonctionnement peut être créé par cette activité.
- Une solution pour la vidange du réservoir d'eau potable de La Chapelle en Vercors, est en cours de discussions avec des éleveurs qui pourraient mettre une bâche pour récupérer cette eau.
- Monsieur Le Président informe les membres du conseil qu'un entretien est programmé mercredi 17 mars 2021, avec Madame la Directrice des Finances Publiques de La Drôme, à propos du dossier du FCTVA du syndicat.
- Afin d'enregistrer tous les réseaux du syndicat sur le logiciel QGIS, le Président a demandé un devis à un géomètre. L'entreprise Topolink propose cette prestation pour 600 € HT.
- Le syndicat va relancer le maître d'œuvre sur l'avancée des études pour les travaux de sécurisation du captage du Trou de l'Aygue, avec pour objectif un démarrage des travaux en septembre 2021.

La séance est levée à 22h30

Le Secrétaire,
Frédéric ALLIER



Le Président,
Yves PESENTI

